

SOS RENTREE 2026

Accompagner le parcours
des lycéens et des étudiants :

Fin de [Parcoursup 2026](#) : les étapes à ne pas manquer

Fin de la phase de la phase d'admission Principale et les solutions si vous n'avez pas reçu de proposition d'admission



Document à destination des familles, des équipes et des partenaires

1. Les grandes dates à retenir

- **9 juillet** : dernières propositions de la phase principale.
- **10 juillet** : dernier délai pour répondre aux propositions reçues le 9 juillet.
- **11 juillet** : fin de la phase principale et archivage automatique des vœux en attente.
- **8 septembre** : dernier jour pour formuler des vœux en phase complémentaire.
- **10 septembre** : dernières réponses des formations en phase complémentaire.

2. Au 11 juillet : trois situations possibles

J'ai accepté définitivement une proposition

- Je consulte le bouton « Infos inscription administrative ».
- Je m'inscris directement auprès de l'établissement choisi.
- Je respecte le calendrier indiqué.
- **Attention : en cas de retard, je peux perdre ma place.**

J'ai accepté une proposition tout en conservant des vœux en attente

- La proposition acceptée est conservée.
- Les vœux en attente sont archivés automatiquement.
- Une place peut encore être proposée pendant l'été si désistement.
- Je dois quand même m'inscrire dans la formation acceptée.

Je n'ai que des vœux en attente ou aucune proposition

- Mes vœux sont archivés avec ma position au 11 juillet.
- Je ne reste pas sans démarche.
- Je formule des vœux en phase complémentaire.
- Je peux solliciter la CAES depuis mon dossier Parcoursup.

POINTS D'ATTENTION



Être joignable

- Les équipes Parcoursup peuvent contacter les candidats.
- Consulter mails, téléphone, SMS et dossier Parcoursup.
- Se faire accompagner par le lycée, le CIO ou les partenaires.



Rester actif

Sans proposition, élargir les pistes et regarder les places disponibles.



Vérifier son dossier régulièrement

Répondre vite

Respecter les délais pour ne pas perdre une proposition

Ne pas rester seul



À RETENIR

L'inscription administrative se fait auprès de l'établissement, pas sur Parcoursup.

Archiver les vœux ne veut pas dire abandonner : une proposition peut arriver en cas de désistement, mais il faut continuer à chercher une solution.

Fin de la phase de la phase d'admission Principale et les solutions si vous n'avez pas reçu de proposition d'admission



Document à destination des familles, des équipes et des partenaires

3.



L'inscription administrative : une étape obligatoire

L'inscription administrative ne se fait pas sur Parcoursup, mais directement auprès de la formation acceptée.

Pour les formations en lycée : CPGE, BTS, DCG...

- **Acceptée avant le 6 juillet** : inscription avant le 10 juillet à 12h.
- **Acceptée du 7 juillet au 23 août** : inscription avant le 24 août à 18h.
- **À partir du 24 août** : inscription le plus vite possible
 - **Toujours consulter le dossier Parcoursup : chaque établissement précise ses modalités.**

Pour les établissements du supérieur : Université, école, IFSI, institut...

- **Acceptée avant le 11 juillet** : inscription avant le 17 juillet à 12h.
- **Acceptée du 12 juillet au 23 août** : inscription avant le 24 août à 18h.
- **À partir du 24 août** : inscription le plus vite possible.
 - **CVEC et justificatifs peuvent être demandés selon la formation.**

En cas d'empêchement ou de difficulté, il est important de contacter rapidement la formation.

4.



Sans proposition : les démarches à engager

Plusieurs démarches restent possibles :

Sans proposition : faire le point avec un professionnel :

- Demander un entretien personnalisé auprès du lycée, du CIO, d'un psychologue de l'Éducation nationale, du professeur principal ou d'un service d'orientation.
- Identifier les blocages et les solutions possibles.
- Préparer la phase complémentaire avec un professionnel.

Utiliser la phase complémentaire : consulter régulièrement l'offre, qui peut évoluer pendant l'été, élargir les pistes : BTS, BUT, licences, écoles ou formations proches du projet initial.

- Jusqu'à 10 nouveaux vœux maximum.
- Formations avec places disponibles.
- Vœux possibles jusqu'au 8 septembre à 23h59.
- Réponses des formations jusqu'au 10 septembre.

Solliciter la CAES :

- Accompagnement personnalisé à partir du 1er juillet.
- Demande directement depuis le dossier Parcoursup.
- Étude du dossier, des centres d'intérêt et des places disponibles.
- Recherche d'une formation au plus près du projet.

Handicap ou sportif de haut niveau : CAES possible dès l'ouverture de la phase d'admission si les réponses reçues ou les conditions d'accueil ne sont pas adaptées. besoin.



Les conseillers continuent de vous répondre :

Via **le numéro vert jusqu'au 18 septembre 2026** inclus (de lundi au vendredi de 10h à 16h) : **0 800 400 070**

Via **la messagerie contact de votre dossier jusqu'au 12 octobre 2026** inclus